

Les  
**Annales**  
du  
**Mont-St-Michel**

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL  
ET  
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

60<sup>e</sup> ANNÉE — N° 2



FÉVRIER 1934

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Au Mont Saint-Michel (Manche)  
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.  
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :  
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent  
de Janvier.

ÉTRANGER :  
Un an : 7 francs.

## Memento du Zélateur de saint Michel.

Adressez toute la correspondance à M. le Directeur des Annales,  
au Mont Saint-Michel (Manche).

Messes. — 12 francs. — Archiconfrérie : Donner nom et prénom ; Offrande facultative. — Neuvaines : Offrande facultative. — Lampes : 10 fr. pour 9 jours. — Gierges : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — Consécration des petits enfants : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr., 3 fr. ou 6 fr. — Ex-voto : Offrande pour le vestiaire de l'église, de préférence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — Annales : 5 fr. par an pour la France ; 7 fr. pour l'Étranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée d'un timbre.

I. — **Chapelets de saint Michel** : cocotine 1 fr. 25, 1 fr. 75, 2 fr. et 4 francs l'unité franco. — Imitation pierres fines : 5 fr. et 8 fr. 50 l'unité, franco. — Chaine argent : Prix variables.  
Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.

II. — **Médailles** : Aluminium, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine franco. — Métal patiné, artistiques : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr., l'unité franco. — Argent patiné, artistiques : 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.

III. — **Statuettes de saint Michel en métal** : Argentées, sans socle : 5 fr. 50 (5 cm.) ; 6 fr. 50 (7 cm.) ; 18 francs (10 cm.). — Sur socle : 10 fr. (5 cm.) ; 15 francs (7 cm.) ; 29 francs (10 cm.). — Statuettes artistiques : argentées ou bronzées fin, sans socle : 55 et 58 francs (15 cm.) ; 115 et 120 fr. (25 cm.). — Sur socle : 70 et 75 francs (15 cm.) ; 130 et 140 fr. (25 cm.). — Le port du colis postal en plus.

IV. — **Images de saint Michel** : noir, 1 fr. la douzaine franco ; couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — Images Apparition de saint Michel. — Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire), 3 fr. la douzaine franco. — Photogravure "Imperet", 32 x 26, 1 fr. franco. — Images diverses de saint Michel, en héliogravure ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50 pour réponse.

V. — **Litanies de saint Michel** : 2 fr. le cent franco. — Consécration (nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — Exercisme contre Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.) — Tract *Le Démon*, 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)

VI. — **Quis ut Deus**. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — *A saint Michel*. Cantique de G. RENAUD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Partition chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25 franco. — *A saint Michel*. Cantate de Marcel LAUNAY. Partition chant et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. — *La France à saint Michel*, par TRANCAT, paroles et musique, 3 fr. la douz. franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui triomphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même feuille : 2 fr. le cent franco.

VII. — **Scapulaires de saint Michel** : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *Dieu notre Père, le prochain notre frère* (p. 25) ; *Le retour de la Grèce à l'unité de l'Église* (p. 27). — MEMENTO (p. 29). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 30) ; *Associés* (p. 30) ; *Consécérations* (p. 30) ; *Pour les vases sacrés* (p. 31) ; *Eduion flamande* (p. 31). — PROLONGATION (p. 32) — LE COFFRET DE MORTAIN ET SON INSCRIPTION RUNIQUE (L. B.) (p. 33). — LES ANGES ET LES SAINTS : *Sainte Austreberte* ; *S. Vincent* (G. M.) (p. 40) — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL : *Finis terra...* *La fin des potlers* (GINGATZ) (p. 42). — SERVICE A RENDRE (p. 45). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *En languz tamoule* (p. 46) ; *Saint Michel de Madingou* (p. 46). — ACHORS DE GRACES (p. 47). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 48).

### POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(Du 15 au 23 Février)

#### I

DIEU NOTRE PÈRE,

LE PROCHAIN NOTRE FRÈRE

O n'a aura pas été sans remarquer le caractère d'utilité générale et la portée pour ainsi dire universelle de l'intention du mois de Janvier : la conversion des « sans-Dieu, contre-Dieu », ces fauteurs d'une impiété fondamentale et d'une haine aussi active qu'im placable, auxquels il convient d'imputer la responsabilité des calamités du temps présent.

De même, les intentions des mois de Février, Mars et Avril ne viseront pas tant les intérêts de l'Eglise catholique, envisagés spécifiquement, que les besoins du genre humain considéré dans son ensemble.

Ce qui manque à notre monde, ce qui lui fait défaut tout d'abord et essentiellement, c'est la foi pratique à deux de nos dogmes, les plus importants de tous : Dieu est notre Père ; tous les hommes sont nos frères. Paternité divine à notre égard et fraternité humaine entre nous tous ! C'est la possession plénière de ces deux vérités qu'il faut rendre à nos contemporains. Et c'est cela qu'il faut obtenir par nos prières, parce que c'est le seul moyen de sortir de nos crises économiques et de parer aux conflits internationaux. Tant que l'on n'aura pas atteint ce résultat, des plaies demeureront béantes, qui engendreront indéfiniment les mêmes désordres dont nous souffrons.

Au contraire, admettons pour un instant que tous les hommes, unanimement, que tous les peuples et leurs gouvernements, basent leur conduite personnelle et leur politique nationale sur ce double principe de la paternité divine et de la fraternité universelle, quel changement dans les mœurs et quelle sécurité ! Plus de guerres, plus de haines mutuelles ; abolis les nationalismes farouches et insatiables ; abolies les tyrannies de la ploutocratie et du communisme !

Quel rêve ! Mais nous avons le devoir de prier pour qu'il se réalise dans la plus large mesure. Nous sommes assez sûrs de notre foi pour avoir cette confiance.

Disons donc, chaque jour de notre neuvaine, et par la suite encore, équivalamment ou en propres termes, la prière suivante :

*Cœur très aimable de Jésus, notre paix et notre réconciliation, faites que tous les hommes adoptent au plus*

*tôt, dans leurs vœux et conseils, délibérations et démarches, comme base et comme règle d'un ordre de choses nouveau et meilleur, objet des aspirations universelles, votre sublime prière : « Notre Père qui êtes aux Cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel ! »*

---

## II

### LE RETOUR DE LA GRÈCE A L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

---

« Je n'ai point honte de l'Évangile ; c'est une force divine pour le salut de tout homme qui croit, premièrement du Juif, puis du Grec. » (Rom., I, 16). C'est en ces termes que saint Paul présentait aux Romains son message. Comme si aux yeux de l'Apôtre le monde se divisait en deux parts : les Juifs d'un côté, les Grecs de l'autre ; ceux-là représentant le peuple élu de l'Ancien Testament, ceux-ci l'immense foule des païens.

N'est-ce pas marquer d'un mot en quelle estime Paul tenait la civilisation grecque ?

Il a tant et si bien travaillé en Grèce ! A Athènes, devant l'Aréopage : « Athéniens, je constate que vous êtes éminemment religieux ! » (Act., XVII, 22) ; à Corinthe (ses deux lettres aux Corinthiens en témoignent) ; à Thessalonique (il constate avec fierté que les Thessaloniens sont devenus « ses imitateurs et ceux du Seigneur. » I. THESS., I, 6) .. Mais il faudrait relire, à ce point de vue, les Actes des Apôtres et les Epîtres de S. Paul. Et on serait convaincu que la Grèce est au premier rang dans le cœur des grands missionnaires de l'ère apostolique.

Le catholicisme était florissant dans toute l'étendue du pays, lorsque le Schisme Grec se produisit (1053). Depuis lors, quelles ruines!

Aujourd'hui, sur cinq millions d'habitants, la très grosse majorité appartient à la religion grecque schismatique ; les autres sont ou Mahométans ou Juifs ou Catholiques.

La Grèce catholique est divisée en sept diocèses et un vicariat apostolique. Or l'Archidiocèse d'Athènes, par exemple, qui compte 3.500.000 habitants, n'a que 33.000 catholiques ; celui de Corcyre n'en a que 4.310, sur une population totale de 492.000 âmes. Tel diocèse n'a que 200 catholiques ; tel autre, 254 ; celui de Candie, 600 ; le Vicariat apostolique de Thessalonique — les chers Thessaloniens de S. Paul — accuse 2.200 catholiques pour 504.000 habitants.

Et voici que le Gouvernement grec, sous l'inspiration des schismatiques haineux et à l'instigation de la Franc-Maçonnerie, persécute l'Eglise par toute une série de mesures vexatoires. Défense de construire de nouvelles églises ; obligation pour les enfants des deux sexes de fréquenter les écoles mixtes ; grosses difficultés pour l'admission des missionnaires étrangers... Par contre, toutes les faveurs vont aux Mahométans et aux Juifs.

Ajoutez à ces misères : la légèreté et l'indolence naturelles des Grecs, accrues encore depuis la guerre ; les mariages mixtes ; la pénurie de prêtres-professeurs ; la jeunesse adonnée à tous les vices, à la sortie des écoles mixtes, et en grand péril de perdre la foi... et vous comprendrez qu'il faut implorer du Cœur de Jésus, pour le peuple grec, l'abondance des grâces divines.

*Nous rappelons à nos chers Associés que leurs intentions sont les nôtres. Chaque mois, au cours de la Neuvaine générale, nous les représentons devant saint Michel d'une manière très spéciale. Notre prière ne serait que de pauvre valeur, nous le savons ; mais nous savons aussi quelle puissance elle emprunte aux supplications charitables et UNANIMES — au plein sens de ce beau mot — qui s'élèvent alors de tous les continents et jusque des îles les plus reculées de l'Océanie. Les Associés de saint Michel entourent l'Archange et le conjurent pour toutes les misères, les souffrances, les entreprises... qui nous sont confiées, sans parler des grandes intentions exposées ici.*

*Il faut avoir foi dans la parole du Maître : « Quand deux ou trois sont d'accord... » — Mais, Seigneur, nous sommes des milliers qui nous accordons admirablement. Et voyez donc d'où s'élèvent ces voix, harmonisées avec la voix qui monte là-bas, du rocher de saint Michel. C'est de tous les points de l'horizon que l'on vous prie, par votre Archange, et dans une abnégation parfaite : les uns avec les autres, les uns pour les autres. Merveilleuse fraternité!*

*Mais que l'on veuille bien, les jours qui précèdent la Neuvaine, nous envoyer — au moins dans les cas graves — le résumé des intentions. Quelques mots seulement...*

E. C.

— Memento —

MESSES. — Chaque lundi du mois de Février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 3 Février, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel (et à 7 heures, autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée : 6, 13, 20, 27, 29 Février ; 6, 13, 20, 27, 29 Mars.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN FÉVRIER. — 1<sup>o</sup> Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence — aux mêmes conditions — pour toute autre neuvaine. — 2<sup>o</sup> Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3<sup>o</sup> Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.

Conditions ordinaires.

Pendant toute la durée du Jubilé de la Rédemption, ces indulgences ne sont applicables qu'aux âmes du Purgatoire.

NEUVAINE GÉNÉRALE. — Du 15 au 23 Mars. — Intention principale : Les chômeurs. — Intention missionnaire : Les Coptes et les Égyptiens.

---

## La Vie de l'Œuvre

---

PROTECTEURS. — A été admis au nombre des Protecteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel (100 fr. versés en une seule fois) : M. le chanoine Maillard.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Décembre 1933 au 15 Janvier 1934 : 166 nouveaux Associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Décembre 1933 au 15 Janvier 1934 : 82 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Eugène Rezé (Auvers-le-Hamon) ; Daniel Landouzy ; Serge Picavet ; André Macaret ; Suzel et Geneviève Ducrot (Clairfontaine) ; Michel Gardy (Etréaupont) ; Thérèse Capelle (Sommeron) ; Jeannette Banteignie (Gergny) ; Colette Barbier (La Capelle) ; Thérèse Marche (Saint-Quentin) ; Micheline et Michel Logeur (Floing) ; Serge Clitandre (Fort de France) ; Monique Poupard (Trémont) ; Benedict Noshé ; Femie Lartin (Saint-Gilles les Hauts) ; Jean Braun (Savigny-sur-Orge) ; Madeleine Ferchaud (Martigné-Briand) ; Jean Bernard ; Louis Mangin (Steige) ; Suzanne Marty ; Françoise Combe ; Pierre

et Marcelle Arnaud ; Paul Cameréspt ; Jean Audemar (Mazamet) ; Lucette Bayle ; Fernande Ruas ; Jeannine Borgonnier (Aulas) ; Marianne et Yvon d'Argencé ; Maryvonne et Martine Thierry (Saint-Brieuc) ; Simone Calmelet (Esnoms au Val) ; Jean Seitz (Steige) ; Marie Seitz (Maisongoutte) ; Jacques Berghe (Comines) ; Roger Moyaërt-Vanderslycke (Bruges) ; Marie Balland (Montluçon) ; Pierre Pelise ; Thérèse Desplantes ; Odette Breugnot (Liernais) ; Marcel Barré (Puteaux) ; Marguerite, Jean, Louise, Raoul, André, Marie-Thérèse et Elisabeth Gautronneau (Rennes) ; Andrée et Raymonde Arnould ; Marie Triquet ; Bernard et Denise Pacary ; Maurice Gilles ; Colette Blandin ; Marthe Hardel ; Yves Lepleux ; Gaston Godin ; Eliane Lebrun ; Henri Payen ; Jacques Lallemand (Bayeux) ; Marcel Regnier ; Thérèse Daveney (Cherbourg) ; Georges Barnier (Le Mans) ; Luc, Marie, Philippe Emery (Bréançon) ; Luc Emery (Etrééz) ; Jean Dernoncourt (Dun-le-Palleau) ; Maylis du Pont (Béziers) ; Serge Doreau ; François Blandin (Fromentières) ; Georges, Bernard et Michel Metriou (La Bernerie) ; Renée Allain (Falaise) ; Claude Egretaud (Paris) ; Eliane Merret (Sainte-Marie la Blanche) ; Georges Chourvey (Montbaney).

POUR LES VASES SACRÉS. — « Par ce courrier j'ai l'honneur de vous envoyer deux objets en or, qui ont appartenu à ma mère défunte. Ne mentionnez pas mon nom. »

*Nous remercions bien sincèrement notre abonnée de son don aussi délicat que généreux.*

ÉDITION FLAMANDE. — Nous sommes en mesure de procurer à nos associés belges de la Flandre une traduction flamande de l'*Exorcisme de Léon XIII*. Mêmes conditions que pour l'édition en français. Voir page 2 de la couverture du présent numéro.



---

### PROLONGATION !

---

**C'**EST avec un touchant empressement que nos abonnés ont accueilli notre proposition. Un TRÈS GRAND NOMBRE nous ont envoyé DIX FRANCS pour leur abonnement 1934 aux « Annales ».

Ils ont reçu, en retour, le volume promis, dédié par l'auteur ; ce dont ils se sont montrés reconnaissants, avec des mots gentils..., des trouvailles parfois.

En faveur des retardataires, nous prolongeons d'un mois notre distribution. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas le faire.

Donc, quiconque, EN FÉVRIER ENCORE, nous enverra DIX FRANCS pour son abonnement aux « Annales », sera gratifié d'un volume, VALEUR 5 FRANCS, avec une DÉDICACE AUTOGRAPHE de son auteur.

Et merci à tous !

S'il y eut des oublis dans la distribution, que l'on veuille bien nous les signaler..., et nous excuser.

---

---

### Le Coffret de Mortain et son Inscription runique

---

Nous devons à la bienveillance de M. l'Archiprêtre de Mortain l'autorisation de reproduire ici l'importante étude qu'il a consacrée naguère, en son excellent « Bulletin paroissial », à la pièce la plus précieuse du Trésor de la Collégiale. Il a mis le comble à sa bonté — et à notre joie — en nous prêtant les clichés qui illustrent ces pages. Nous le prions d'agréer l'expression de notre vive gratitude.

---

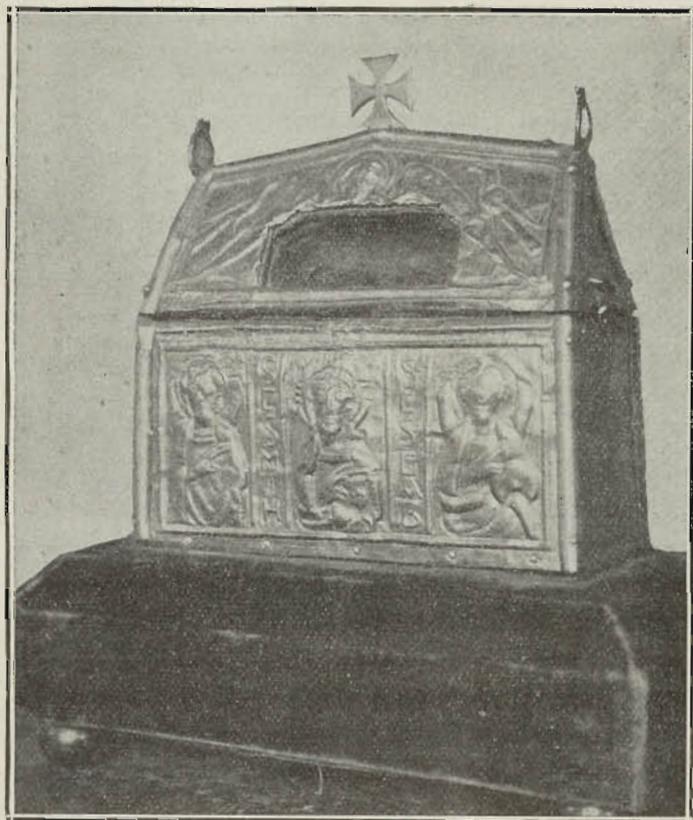
L'ADMINISTRATION des Beaux-Arts se préoccupe activement en ce moment d'assurer la sécurité du Coffret de Mortain, œuvre d'art modeste par la matière, mais d'une inestimable valeur du double point de vue de l'Archéologie et de l'Histoire.

S'il est connu et apprécié des savants du monde entier spécialisés dans les questions iconographiques et linguistiques, il est ignoré d'un grand nombre de Mortainais. Nous croyons donc répondre à leur désir en publiant quelques notes empruntées, dans leur partie savante, à l'ouvrage de Magnus Olsen, professeur à l'Université d'Oslo, en Norvège, publié chez Champion en 1930.

Les érudits de notre région n'ignoraient pas sa valeur. En 1864, M. Henri Moulin en donnait une description que nous allons reproduire :

« La sacristie de l'église de Mortain possède un coffret, de 0 m. 135 de longueur sur 0 m. 050 de largeur

et 0 m. 12 de hauteur, lequel a dû faire originairement partie du trésor de l'ancienne Collégiale de Saint-Evrault. Sa boîte en bois de hêtre, grossièrement évidée, est revêtue à l'extérieur d'appliques de cuivre légèrement doré, et fermée par un couvercle formant toiture...



LE COFFRET DE MORTAIN

(Photo de M. l'abbé Lebrun.)

« La plaque de face, cloisonnée et divisée en trois compartiments, séparés par deux bandes, représente au centre un Christ en style bysantin, le front ceint du

nimbe crucifère, bénissant d'une main, et de l'autre tenant le livre des Evangiles. Dans le compartiment de droite, un ange nimbé avec cette inscription, écrite verticalement :

S C S M I H  
*Sanctus Michael*

« Dans le compartiment de gauche est un ange exactement semblable à celui de droite, avec cette inscription, également verticale :

S C S G A B  
*Sanctus Gabriel*

« De face et au-dessus, sur le couvercle, est un séraphin aux ailes déployées, avec des oiseaux, d'un style élégant et d'un joli travail : le tout exécuté au repoussé. Sur le côté opposé du couvercle, également cloisonné, est une inscription *en caractères runiques*, gravés en creux, et que jusqu'ici l'on n'a pu déchiffrer. »

En 1888, le savant chanoine Pigeon, dans son *Histoire du Diocèse d'Avranches*, n'ajoutait rien de plus. La date, l'origine, l'usage et l'histoire de ce coffret demeuraient un mystère.

Voici comment le monde scientifique a pris connaissance de l'inscription runique de Mortain. M. l'abbé Yves Delaporte, archiviste diocésain à Chartres et archéologue savant et averti, s'était fait montrer le coffret par M. l'Archiprêtre de Chivré pendant une visite à Mortain. Il avait rapporté à Chartres une esquisse du coffret et un frotté au crayon de l'inscription. Il eut à cœur de le faire connaître à des spécialistes et, par l'intermédiaire de Mlle H. Boussinesq, il fit parvenir son frotté à M. Jules Bloch, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes. Celui-ci informa aussitôt (le 27 octobre 1923) Maurice Cahen,

qui se rendit immédiatement compte que le coffret portait des runes anglo-saxonnes. Deux mois plus tard, Cahen venait à Mortain, et communiquait ses premières impressions à ses collègues. En mai 1927, Magnus Olsen, professeur à Oslo, venait lui-même à Mortain et, après la mort de son ami, rédigeait le mémoire qui répond à la plupart des questions posées.

L'inscription runique a été interprétée ainsi : « *Que Dieu aide Eada, (il) fit ce chrismale.* Elle est la signature de l'ouvrier anglo-saxon qui, après avoir dessiné au repoussé des caractères latins, a voulu graver, dans la langue et avec l'alphabet de ses pères, son nom au dos du précieux coffret.



L'INSCRIPTION RUNIQUE DU COFFRET DE MORTAIN

La forme des runes, qui a sensiblement évolué au cours des cinq siècles pendant lesquels cette écriture a été employée en Angleterre, en révèle l'époque. Elle indique le VII<sup>e</sup> siècle, de 660 à 700.

Quel fut l'usage du coffret ? A l'origine, d'après Olsen qui a étudié de très près la vie des saints irlandais et anglo-saxons, il était un *Kiismeel*, ou *vasc eucharistique*. Les prêtres et les moines celtes emportaient l'Eucharistie en voyage ou aux champs, renfermée dans le *Chrismale*, suspendu au cou sous les vêtements. Saint Aldhelm, le père de la poésie anglo-latine, mort en 709, adresse un poème à un coffret eucharistique semblable à celui de Mortain :

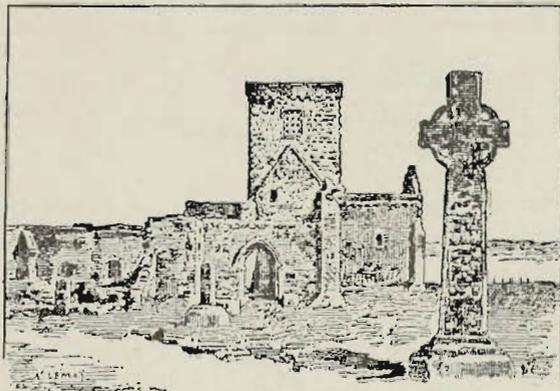
*Alma domus veneror divino munere plena ;*  
Maison bienfaisante, je suis vénérée,  
Car un présent divin me remplit.

« Avec ce poème, dit Olsen, nous avons quitté le domaine propre de l'Eglise irlandaise, mais nous restons dans sa sphère d'influence en Angleterre au VII<sup>e</sup> siècle. Le *Chrismale* est considéré comme l'habitable du Corps Saint. Notre *Kiismeel* avec ses runes, en est réellement un. Son système d'attache permettait au pieux dispensateur de la Sainte Cène de le prendre dans ses voyages. »

Ces recherches permettent même de situer le centre religieux d'où nous est venu le coffret. Il faut avouer que c'est un enchantement. Une fois de plus, l'Histoire est plus belle que la Légende. Nous continuons la citation : « Selon les recherches de Maurice Cahen, ce *Kiismeel* serait le seul exemplaire venu jusqu'à nous de l'objet que les vies de saints irlandais appellent un *chrismale*. Et ce *chrismale*, qui date de 700 ou d'un peu plus tôt, vient sans doute de *Northumbrie*, celui des pays anglais qui, au VII<sup>e</sup> siècle, était soumis à la forte influence de la célèbre *Ile de Iona*. »

Or, Iona, dont les ruines sont encore debout, là-bas dans les lointaines Hébrides, à l'Ouest de l'Ecosse, fut

en ces siècles un centre religieux d'une prodigieuse attraction. Columba et ses disciples s'y livraient à la prière, à un travail assidu, à tous les exercices d'une rude pénitence. L'enceinte d'Iona devint trop étroite, et de nombreux essaims de moines allèrent s'établir en Calédonie et en Irlande. Située aujourd'hui dans le diocèse d'Argyll et des Iles, elle apporte encore son témoi-



LES RUINES D'IONA — CROIX DE SAINT MARTIN

gnage car, en face de l'église sans voûte et sans autel, se dresse une *vieille croix celtique*, dite de *saint Martin*, que dix siècles n'ont pu abattre ni même endommager et qui est la sœur, pour l'art et pour la foi, du Coffret de Mortain.

Iona la Sainte aux aspects romantiques,  
Où vole l'embrun des vagues atlantiques,  
Et qui résonna jadis des longs cantiques  
Des grands moines celtés...

Une dernière question se pose. Comment ce précieux ouvrage, privé du joyau incrusté jadis dans le couvercle, est-il venu de Northumbrie jusqu'en Basse-Normandie ?

M. Henri Moulin pensait qu'il avait été donné à la Collégiale par son fondateur, le *comte Robert, frère de Guillaume le Conquérant*. Cahen et Andler conjecturent que le coffret a été recueilli en Angleterre lors de la conquête normande. « Guillaume le Conquérant organisa méthodiquement le pillage de sa conquête. Après avoir prélevé sa part et celle des combattants associés à sa victoire, il fit la part du pape, des évêques et des monastères normands qui avaient contribué au succès de l'entreprise. » Et les historiens anglais signalent le passage du Conquérant dans le nord de l'Angleterre aux environs de 1070.

Une raison qui n'a pas été indiquée et qui doit avoir sa valeur se tire du *chrismale* lui-même. Il porte en effet les effigies des saints Anges Michel et Gabriel. Or la dévotion aux saints Anges, spécialement à saint Michel, remonte chez nous aux premiers siècles de l'évangélisation. N'est-il point naturel que les ducs de Normandie, dans l'attribution des souvenirs de la conquête, aient pensé réserver à leur Collégiale Saint-Evrault les saintes images des Anges vénérés ?

Et ainsi le coffret, sans perdre sa valeur archéologique, nous devient infiniment plus cher comme témoin de la foi des anciens moines celtés envers Jésus présent dans la Sainte Eucharistie et de la dévotion de nos pères envers l'Archange saint Michel.

L.B.

---

---

## Les Anges et les Saints

---

### *SAINTE AUSTREBERTE*

---

**L**A naissance de sainte Austreberte, abbesse de Pavilly, en Normandie, avait été annoncée par un Ange ; l'approche de sa mort le fut également ; et quand cette sainte eut passé huit jours à se préparer au jugement de Dieu, tout un groupe d'Anges vint chercher son âme.

— « Ne voyez-vous pas la procession qui entre en cette chambre ? dit-elle au prêtre qui l'assistait ; les saints et les esprits célestes que vous avez invoqués sont là, qui attendent pour me conduire au Ciel en leur compagnie. »

En effet, lorsque la sainte abbesse eut rendu le dernier soupir, ses filles entendirent des chants si ravissants qu'elles en gardèrent longtemps le souvenir.

L'histoire rapporte aussi que, du vivant de sainte Austreberte, un tremblement de terre fit écrouler une partie de son monastère, et qu'à sa prière, deux novices ensevelies sous les décombres furent miraculeusement sauvées par un Ange.

---

### *SAINTE VINCENT*

---

« Au milieu de la nuit — est-il dit dans une vieille vie de ce saint martyr — pendant que les geôliers dormaient, des Esprits célestes vinrent lui faire partager leur félicité. Ils inondèrent son cachot de lumière, le parfumèrent d'une suave odeur et le remplirent d'une douce harmonie.

« Les gardes s'éveillant en sursaut, croyaient déjà que le prisonnier leur avait été enlevé. Mais, les voyant dans cette inquiétude, il leur cria : « Je ne m'enfuis point ; non, me voici ; je suis en ce moment avec mes frères et je goûte les grâces que Dieu me fait ; reconnaissez par là combien est grand le Roi que je sers et pour qui je souffre. Allez dire de ma part à Dacien qu'il invente de nouveaux supplices, car je suis déjà tout guéri, et plus prêt que jamais à souffrir davantage. »

« Pendant que les soldats s'acquittaient de ce message, les Anges chantaient autour du saint diacre ; et, comme dit Prudence, ils l'encourageaient par ces paroles : « Invincible martyr, ne crains plus ; car les tourments ont perdu contre toi toute leur force. Notre-Seigneur Jésus-Christ a vu tes glorieux combats. Il te veut déjà couronner comme victorieux. Laisse donc là la dépouille de cette faible chair ; et viens avec nous, jouir de la gloire du Ciel. »

G. M.

---

## Chronique du Mont Saint-Michel

### *Finis terrae...* LA FIN DES POLDERS

DE l'automne 1932 à la fin d'octobre 1933, une puissante grue excavatrice a travaillé sur la rive gauche du Couesnon. Dans le lointain brumeux, nous percevions par temps calme ses halètements, qui commençaient bien avant le lever du soleil, et ne s'arrêtaient que tard dans la nuit. Sans relâche la machine plongeait dans le sable ses grandes pelles et déposait son chargement sur la ligne implacable, tracée par les ingénieurs. En moins d'une minute elle faisait un tour complet. Elle-même saisissait et mettait en place les madriers, sur lesquels elle avançait vers de nouvelles conquêtes. Machine admirable !

On la vit se rapprocher du Mont, déroulant à sa suite un long ruban grisâtre, droit et raide, qui était une digue, large de 16 mètres à la base, haute d'environ 4 mètres. Puis, à la distance de 1.040 mètres, exactement, de notre rocher, elle obliqua à droite, en décrivant une courbe qui paraissait à certains mystérieuse. Enfin elle rejoignit directement la ferme Saint-Joseph, à la cabane des « pastours ». Sa tâche était terminée.

Restait à revêtir la « levée » d'une chape d'enrochements du côté de la mer. Ce travail allait de pair — ou presque — avec le premier, grâce à un tracteur robuste et à deux rames de wagonnets. Aujourd'hui, il est tout près d'être achevé.

Et voilà comment la Compagnie des Polders de l'Ouest a atteint la limite de ses concessions au nord et à l'est. Près de cinq cents hectares d'atterrissements viennent de s'ajouter à son domaine (1). Mais c'est la fin.

C'est pourquoi il nous plaît, comme l'on dit, de faire le point en résumant l'histoire des Polders.

(1) Dans la première portion, enclose en novembre 1932, on a obtenu une magnifique récolte de blé, dans l'été de 1933. On sait que la tange est très riche, très propice à la culture des céréales et des racines fourragères.



Par décret du 21 juillet 1856, avaient été concédés à la Société Mosseiman et Donon 4.350 hectares environ de relais de mer dans la Baie des Veys et la Baie du Mont Saint-Michel, moyennant 377.878 francs, payables sous 15 jours.

Le 12 décembre 1860, la concession, dans la Baie du Mont Saint-Michel, fut étendue jusqu'à la pointe de « Roche-Torin ». Soit 221 hectares nouveaux, contre une redevance annuelle de 1 franc par hectare.

Mais les conditions du cahier des charges n'ayant pas été remplies, la Cour impériale condamna les concessionnaires à certains paiements, le 15 mars 1864.

Puis, le 25 mars 1867, une entente intervint entre l'ingénieur Laprade, le président de la *Société des Polders de l'Ouest* — qui s'était substituée à Mosseiman et Donon — le directeur général des Domaines et le Ministre des Finances. Finalement, le cahier des charges de 1856 fut modifié par le décret du 30 novembre 1867.

Désormais, les limites de la concession seraient les suivantes : Au Nord, une ligne droite allant de la Chapelle Sainte-Anne au Mont Saint-Michel (chapelle Saint-Aubert, près de laquelle fut posée une borne, toujours visible) ; — à l'Est, du Mont Saint-Michel à la Caserne de la Douane, la Digue *submersible* à construire sur la rive droite du nouveau chenal du Couesnon ; — du côté de la terre : 1° les digues des marais de Dol, depuis les abords de la chapelle Sainte-Anne jusqu'au Pas-au-Bœuf ; 2° une ligne joignant la pointe du Pas-au-Bœuf à la pointe du Bas-Coïn (1) ; 3° les digues des enclos domaniaux et particuliers, jusqu'aux abords du corps de garde de la Douane. (Art. 1).

L'article 3 imposait à la Compagnie la charge de dériver le Couesnon dans un chenal de 70 à 120 mètres de largeur (= allant en s'élargissant vers la mer), la digue de la rive gauche serait prolongée de 500 mètres, au delà du Mont Saint-Michel (2).

(1) C'est le nom d'un polder, en la commune de Beauvoir.

(2) L'article 19 met à la charge de l'Etat l'entretien des digues du Couesnon ; à la charge de la Compagnie l'entretien des digues de clôture.

L'article 4 accordait à titre de subvention, pour les travaux à faire dans la Baie des Veys et la Baie du Mont Saint-Michel, une somme de 550.000 francs, imputable sur le chapitre de la *navigation maritime* du Budget du Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics.

L'article 10 réservait une zone de 150 mètres autour du Mont Saint-Michel et accordait à la Compagnie la liberté de construire des digues insubmersibles, sous réserve de l'examen des ingénieurs et de l'approbation administrative.

Ce même article stipulait que, *au bout de 99 ans, les terrains non enclos feraient retour à l'Etat.*

\*\*

L'étendue de la concession définitive faite en 1867 dans la Baie du Mont Saint-Michel se chiffrait par 2.827 ha. 80 a. 61 ca.

En 1916, on évaluait à 2.260 hectares environ les atterrissements enclos et livrés à la culture par la Compagnie des Polders. Restaient donc à conquérir 567 hectares environ.

Mais à la suite de tractations poursuivies de 1908 à 1916, entre les Administrations des Beaux-Arts, des Domaines, des Travaux Publics et la Compagnie concessionnaire, un accord intervint, qui fut sanctionné par le décret du 2 décembre 1919.

Aux termes de la convention, la Compagnie s'engageait à arrêter ses enclôtures à la distance de 1.040 mètres du Mont Saint-Michel. Mais l'Etat lui versait, en compensation, une somme assez importante (60.000 francs peut-être), calculée d'après le coût de la création d'un polder moyen et ses revenus annuels. La concession avait été, autant dire, gratuite. L'Etat en reprenait une très minime part, à titre onéreux ! Du moins, à ce prix, il ménageait autour du Mont une ceinture de grèves blanches, malheureusement envahies, déjà, dans des proportions inquiétantes, par les « herbus ».

Car, il faut bien en faire l'observation, si la Compagnie des Polders a atteint la limite extrême, déterminée par les cahiers de 1856, 1860 et 1919 (1), il reste en avant de ses digues, du côté de la mer, d'importants atterrissements encore, sur lesquels paissent les moutons de pré-salé. Et on peut craindre que ces plateaux ne gagnent rapidement en étendue.

(1) La Compagnie a renoncé à enclore une portion d'« herbus » en bordure du Couesnon. Ce terrain, sillonné de « criches » profondes, ne lui a pas paru bon à prendre. Il est probable qu'il ne sera jamais enclos.

Le débridement du Couesnon, seul, semble capable d'en arrêter les progrès. Mais on ne rendra pas au Couesnon sa liberté...

\*\*

En terminant, deux remarques, suggérées par le tableau des conquêtes réalisées par la Compagnie des Polders, de 1851 à 1910. 1° Le rythme de la progression est régulier, en tous cas sensiblement le même, durant tout ce temps, sans que l'on puisse dire que la canalisation du Couesnon (1863) ou la construction de la Digue insubmersible (1879) ont hâté le colmatage. 2° Les conquêtes se sont opérées, simultanément ou alternativement, aux deux extrémités de la concession, soit vers la chapelle Sainte-Anne, soit vers la rive gauche du Couesnon, tandis que le centre se colmatait plus lentement.

Les deux bras du casse-noix viennent de se refermer...

15 Janvier 1934.

GINGATZ.

P. S. — Le Couesnon a poursuivi son mouvement tournant. En ce 15 janvier 1934, il arrive à hauteur de la tour Bouclel ; on l'aperçoit de la porte de l'église paroissiale !

Le mois prochain, sauf imprévu, nous parlerons de l'atterrissage dans la Baie du Mont Saint-Michel.

## SERVICE A RENDRE

*Dans le but de réduire quelque peu nos frais de bureau, nous avons dû — depuis plus d'un an — résilier notre abonnement à « LIT TOUT ». De ce fait, nous sommes privés des coupures des journaux et revues où le Mont Saint-Michel est mis en cause.*

*Grosse lacune dans nos informations.*

*Mais nos amis pourraient si facilement la combler !*

*Qu'ils aient donc la bonté de découper et mettre sous enveloppe ouverte, à notre adresse (affranchissement : 15 centimes jusqu'à 50 grammes) tous articles et informations, concernant saint Michel et le Mont Saint-Michel.*

*Aucune annotation manuscrite, hormis la date du périodique.*

*D'avance, merci !*

## Échos et Nouvelles

### *En langue tamoule.*

Grâce au R. P. L. Bazou, S. J., la dévotion à saint Michel se répand, aux Indes, dans le district de Madura. Un billet d'admission dans l'Archiconfrérie en langue tamoule a été imprimé — et très bien — par la St Joseph Press I. S., de Trichinopoly. Bientôt, nous l'espérons, il y aura, de même, des billets d'admission en dialectes africains. Pourquoi pas ?

### *Saint Michel de Madingou.*

Le Père Lainé n'a pas reçu encore, que nous sachions, la belle statue de saint Michel, don de nos lecteurs. Mais il nous assure d'avance de l'émerveillement de ses chers Krombas, Dondos, Soundis et Vrums. Deux cents villages semés sur 10.000 kilomètres carrés de savanes. Saint Michel, comme le missionnaire, aura de quoi faire. Pour expulser tous les fétiches il lui faudra sa grande épée, « celle qu'il a essayée sur Lucifer et les anges rebelles et qui a si bien réussi. »

« Ce que nos gens craignent le plus, c'est le diable et tous les esprits malfaisants qui lui ressemblent. Ils lui attribuent ce qui leur arrive de malheureux, en particulier leurs maladies. Un Noir qui a la migraine viendra vous raconter placidement qu'il a le diable dans la tête ; un autre qui a des rhumatismes vous dira que le diable commence à lui ronger les membres, etc... »

« Saint Michel, grand vainqueur de Satan, en entendra des prières ! Déjà, dans tous les villages de la brousse, après la prière du soir, la voix du catéchiste lance par trois fois l'invocation : *Santu Michele*, à laquelle toute l'assemblée répond : *Vrundila nzombi mu beto*. J'ai traduit en langue indigène la prière que nous récitons après la messe et je la ferai imprimer à Loango, pour que tous nos chrétiens et catéchumènes puissent la réciter.

« Nos gens sont de bonne volonté, mais nous avons tout de même bien de la misère, avec leurs mœurs de fétichistes et de

polygames, et surtout avec les protestants. Nous devons combattre un diable à deux têtes — paganisme et hérésie. On venait pour enseigner et montrer la charité du Christ, et voilà que souvent il nous faut discuter et palabrer, pour que le mauvais berger ne pénètre pas dans la bergerie du Père de famille, et qu'à la fin nous soyons reconnus pour ces fidèles intendants que loue l'Écriture.

« J'ai beaucoup aimé votre article sur les Missions. C'est tellement ça ! »

## ACTIONS DE GRACES

**DÉCLARATION.** — *Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.*

**Alpes-Maritimes :** Actions de grâces à saint Michel qui nous a obtenus que M. D. sorte d'une crise cardiaque excessivement grave et douloureuse. Daigne l'Archange achever son œuvre et faire en sorte qu'une personne rentre enfin dans la bonne voie. Il y a déjà un sérieux commencement de retour. O. T. L. — Vos prières ont été exaucées : la paix est revenue dans la maison. G. C. — **Ardennés :** Nous remercions vivement saint Michel de la grande faveur qu'il vient de nous obtenir par son intercession J. B. F. — Offrande pour remercier Saint Michel. D. — **Ariège :** Merci à saint Michel pour faveur obtenue. C. J. — **Calvados :** Reconnaissance à saint Michel pour sa protection sur nos familles et pour le succès d'une mission recommandée à ses prières. Merci encore pour des grâces de conversion à la mort d'une personne très chère. A. L. — **Côte-d'Or :** Au grand Archange toute notre reconnaissance pour les secours réitérés qu'il nous a obtenus de Dieu pendant cette année. B. — **Creuse :** Saint Michel nous a protégés contre les méchants qui cherchaient à nous nuire. M. P. — **Haute-Garonne :** Messe d'actions de grâces en l'honneur du Sacré-Cœur et de saint Michel. M. B. — **Hérault :** Messe pour remercier saint Michel des grâces qu'il nous a obtenues et demander sa protection en 1934. M. D. — Grande reconnaissance à saint Michel. Qu'il continue à nous protéger ! P. — **Indre :** Messe d'actions de grâces pour une conversion obtenue. B. N. — **Loire-inférieure :** Messe en remerciement à saint Michel, notre protecteur. G. — Messe en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection, durant l'année qui vient de se terminer. G. C. — **Maine-et-Loire :** Messe en reconnaissance à saint Michel et N. D. des Anges. F. — **Manche :** Offrande en actions de grâces. T. — Messe en reconnaissance à saint Michel. D.

(A suivre.)

## Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Calvados. — BAYEUX : M. Louis Élie ; M. Frémont ; M<sup>me</sup> Davy. — Côte d'Or. — DIJON : Mme Alphonse Bouilly, *dévouée zélatrice*. — VITTEAUX : M. Daniel Terrand. — Eure. — BERTOS : M. l'abbé Leroux, *curé*. — Finistère. — CROZON : Mlle Louise Kermel. — Gers. — LECTOURE : Mme Dartouet ; Mme Durrieux ; Mme Sculès ; Mme Castelet. — Ille-et-Vilaine. — LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT : Sœur Sainte-Mélanie, *religieuse du Sacré-Cœur de Coutances*, SAINT-BRIAC : Mme Marie Riboulet ; SAINT-AUBIN-DU-CORMIER : M. Jules Bertrand. — Loire. — ORLÉANS : Mme Marie Gendron. — Maine. — TIGNÉ : M. Louis Cordier ; Mme Angélique Godicheau. — Manche. — AVRANCHES : Mme Léon Lanos, Hélène Hébérevon ; Mme Vve Pierre Régnier, née Victoire Nord. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE : La Révérende Mère Marie Emilie, 6<sup>me</sup> Supérieure Générale de l'Institut des Sœurs de Écoles Chrétiennes de la Miséricorde ; Sœur Marie Félicienne, *économé générale* ; Sœur Victorine Marie et Sœur Marie Laurence, *religieuses de ce même Institut* ; SERVON : Mme Vve Porcher née Victoire Martin ; BARENTON : M. Octave Soutin ; VILLEDIEU LES POELES : M. Léon Coinille ; COUTANCES : Sœur Saint-Léonard, *religieuse du Sacré-Cœur* ; BRICQUEBEC : M. Rachine. — Mayenne. — RENAZÉ : Mme Tessier Maurice, *bien fidèle zélatrice*. — LAVAL : Mme Anna de Servigni. — Morbihan. — PLOUHARNEL : R. P. Dom Alphonse Fournier, *moine bénédictin de l'abbaye de Ste Anne de Kérgonan*. — Nord. — LILLE : M. Louis Val. — Basses-Pyrénées. — BAYONNE : M. l'abbé Etchelarne, *curé-archiprêtre de la Cathédrale*. — Rhône. — LYON : R. P. Ludovic, O. P. — Seine. — PARIS : Mgr Moïse Cagnac, *protonotaire apostolique* ; Mme Liger, née Marie Coquelin, *bien dévouée zélatrice et très dévote au Saint Archange*. — Seine-et-Oise. — VILLENES-SUR-SEINE : M. Albert Manganne. — Seine-Inférieure. — ROUEN : M. François Lecuyer. — Var. — TOULON : M. Georges Le Terrier. — Alger. — ARZEW : Mme Guérin.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam!

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

## BIBLIOGRAPHIE

Desclée de Brouwer et Cie, éd., 76 bis, rue des Saints Pères, Paris-VII<sup>e</sup>.

A. JOS. CHAUVIN. — *La Communion méditée*. — Volume in-12 de 758 pages. — Prix : Broché, 13 fr. ; franco, 14 fr. Toile t. r., 16 fr. ; franco, 17 fr.

L'accueil si favorable qui a été fait par un grand nombre de prêtres, d'évêques et même de princes de l'Eglise aux deux ouvrages du Père A. Joseph Chauvin : « La Passion méditée au pied du Saint Sacrement » et « La Messe méditée au pied du Saint Sacrement », a été pour lui un précieux encouragement à continuer la série de ces méditations.

« La Communion méditée au pied du Saint Sacrement » est le corollaire de la « Messe méditée ». La communion, en effet, n'est en définitive qu'une partie de la messe, partie sinon essentielle, du moins très importante, puisque c'est par la communion que l'âme chrétienne peut s'identifier à Jésus-Christ, prêtre et victime.

Cet ouvrage contribuera à faire mieux connaître, aimer et recevoir l'aimable Sauveur Jésus.

Aubanel aîné, éd., 15, place des Etudes, Avignon.

M. ODIN (Chanoine), Supérieur de l'Institution des Chartreux de Lyon. — *En lisant les livres saints*. — Un volume in-8° couronné. — Prix franco : France, 13 fr. 20 ; Etranger, 14 fr. 40.

La lecture de ces méditations est un vrai régal pour l'esprit, le cœur et la piété.

L'auteur y touche avec aisance, d'une main délicate et sûre, aux principaux problèmes, d'une actualité éternelle, de la morale chrétienne et de la foi.

Il s'inspire de sa longue expérience d'éducateur et de missionnaire, mais il laisse toujours parler son âme de prêtre, désireux d'éclairer, de reconforter, de consoler les âmes inquiètes, troublées, égarées, qui cherchent la lumière et la paix.

Abbaye Saint-Martin, Ligugé (Vienne).

Dom J.-B. MONNOYEUR. — *Un grand moine : Dom Jean Mabillon*. — Prix : 6 fr. 50 ; franco, 7 fr. 10.

Figure puissante, forte et géniale en même temps que fine, placide et reposante, toute rayonnante d'intelligence et de charité.

Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI<sup>e</sup>.

R. P. FÉLIX. — *La Destinée, Retraite de Notre-Dame de Paris*. 6<sup>e</sup> édition 1933, x-333 pages in-12. — Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 fr.

Ce volume, le premier d'une série qui reproduira les discours inédits de l'illustre Jésuite, contient les suivants : I. La Destinée devant la vie humaine. — II. Existence et certitude de la Destinée. — III. La Destinée est hors la terre et le temps. — IV. La vie pour nous dans le temps n'est qu'un voyage vers la Destinée. — V. Conséquences du voyage de la vie. — VI. Dieu seul est la Destinée de l'homme.

(Annales de la Réparation).

## Les Marées dans la Baie du Mont Saint-Michel.

Du 16 Février au 15 Mars 1934.

| DATES | ARRIVÉE<br>AU<br>Mt-St-Michel |       | PLEINES MERS |         |       |         | DATES | ARRIVÉE<br>AU<br>Mt-St-Michel |       | PLEINES MERS |         |       |         |
|-------|-------------------------------|-------|--------------|---------|-------|---------|-------|-------------------------------|-------|--------------|---------|-------|---------|
|       | matin                         | soir  | matin        | hauteur | soir  | hauteur |       | matin                         | soir  | matin        | hauteur | soir  | hauteur |
|       | h. m.                         | h. m. | h. m.        | m. c.   | h. m. | m. c.   |       | h. m.                         | h. m. | h. m.        | m. c.   | h. m. | m. c.   |
| Fév   |                               |       |              |         |       |         | Mar   |                               |       |              |         |       |         |
| 16    | 6.15                          | 6.30  | 8.01         | 14.40   | 8.21  | 13.85   | 1     | 5.                            | 5.15  | 6.45         | 13.     | 7.    | 12.95   |
| 17    | 6.50                          | 7.05  | 8.40         | 14.05   | 8.55  | 13.45   | 2     | 5.25                          | 5.40  | 7.14         | 13.30   | 7.30  | 13.20   |
| 18    | 7.20                          | 7.35  | 9.10         | 13.45   | 9.25  | 12.85   | 3     | 5.55                          | 6.10  | 7.45         | 13.55   | 7.58  | 13.30   |
| 19    | 8.                            | 8.25  | 9.41         | 12.65   | 9.37  | 12.05   | 4     | 6.25                          | 6.35  | 8.14         | 13.50   | 8.27  | 13.20   |
| 20    | 8.50                          | ....  | 10.13        | 11.55   | 10.38 | 11.05   | 5     | 6.50                          | 7.05  | 8.42         | 13.25   | 8.56  | 12.95   |
| 21    | ....                          | ....  | 10.52        | 10.55   | 11.16 | 10.30   | 6     | 7.25                          | 7.45  | 9.11         | 12.90   | 9.27  | 12.50   |
| 22    | ....                          | ....  | 11.51        | 9.75    | ....  | ....    | 7     | 8.05                          | 8.30  | 9.44         | 12.25   | 10.02 | 11.75   |
| 23    | ....                          | ....  | 0.31         | 9.75    | 1.31  | 9.40    | 8     | 9.                            | ....  | 10.24        | 11.30   | 10.47 | 10.95   |
| 24    | ....                          | ....  | 2.28         | 9.85    | 3.16  | 9.80    | 9     | ....                          | ....  | 11.20        | 10.50   | 11.04 | 10.50   |
| 25    | ....                          | ....  | 3.48         | 10.40   | 4.28  | 10.45   | 10    | ....                          | ....  | ....         | ....    | 12.58 | 10.20   |
| 26    | ....                          | ....  | 4.55         | 11.10   | 5.17  | 11.20   | 11    | ....                          | ....  | 1.56         | 10.65   | 2.52  | 10.65   |
| 27    | 4.                            | 4.20  | 5.31         | 11.85   | 5.55  | 11.95   | 12    | ....                          | 2.30  | 3.36         | 11.45   | 4.12  | 11.65   |
| 28    | 4.35                          | 4.45  | 6.13         | 12.55   | 6.29  | 12.55   | 13    | 2.55                          | 3.25  | 4.43         | 12.85   | 5.11  | 12.65   |
|       |                               |       |              |         |       |         | 14    | 3.45                          | 4.10  | 5.36         | 13.40   | 5.59  | 13.35   |
|       |                               |       |              |         |       |         | 15    | 4.30                          | 4.50  | 6.21         | 13.95   | 6.42  | 13.75   |

LES PLUS BELLES MARÉES : 16, 17, Février ; 3, 4, 14, 15 Mars.

**Observations.** — L'heure indiquée en ce tableau est l'heure *solaire*. — L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13<sup>m</sup>20 à 13<sup>m</sup>40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

### CHEMINS DE FER NORMANDS

#### LIGNE DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

#### Service d'hiver par Autobus

DÉPARTS DE PONTORSON :

8 h. 5 (1), 10 h. 55, 15 h. 45.

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL :

8 h. 45 (1), 12 h., 16 h. 5.

(1) Mercredi seulement.